

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	16 ^{ème}
Nom de site	PRE_CATELAN	Numéro	00003636U37-23
Adresse du site	Route de Suresnes - Restaurant Le Pré Catelan	Hauteur	R+2 (10,50m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Restaurant
Type d'installation	Site neuf 4G/5G (700/800/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	2 antennes sur 2 azimuts Suppression de l'antenne micro présente (non soumise à déclaration à l'ANFr) SFR et Free présents/à venir (antennes omnidirectionnelles)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	23/02/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	08/02/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	25/03/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé au Route de Suresnes RESTAURANT PRE CATELAN dans le 16 ^{ème} arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 2 antennes multi technologies : 2 antennes 4G (fréquences 700/800/1800/2100/2600MHz) à faisceau fixe et 5G (fréquence 3500MHz) à faisceau orientable, orientées vers les azimuts 70° et 230°		
Distance des ouvrants	Skydôme à 3m Fenêtre à 6,50m/Balcon à 6m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	4G : 70° < 2V/m ; 230° < 2V/m 5G : 70° < 1V/m ; 230° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	13,24m pour tous les faisceaux		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront intégrées dans 2 fausses cheminées des 2 côtés de la terrasse
Zone technique	Elle sera aménagée sur la terrasse et des modules radios seront installés à proximité des antennes

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

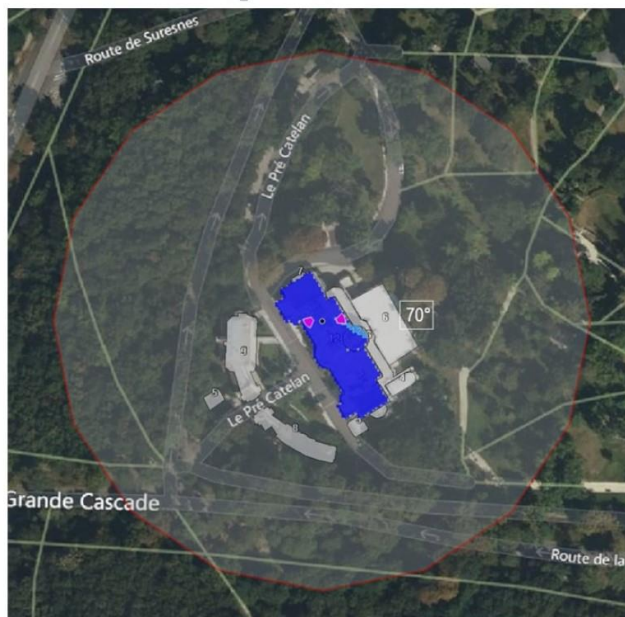
PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 70, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 10.50 m.



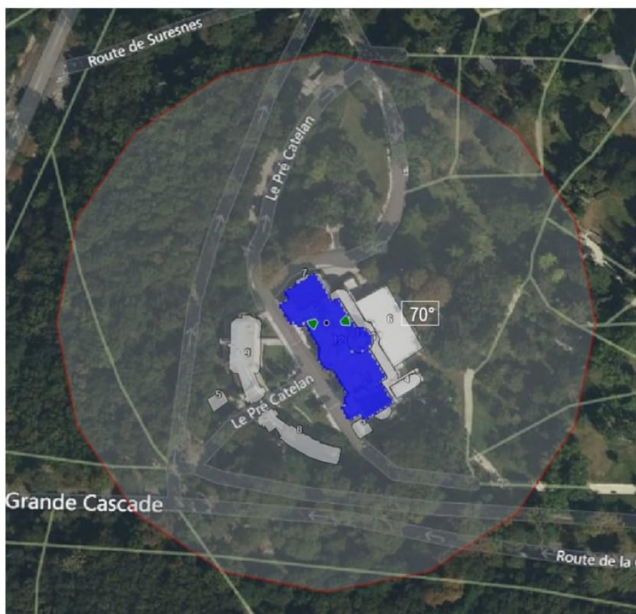
Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 70°	Azimut 230°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	10.50	7.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 70, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 10.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 70°	Azimut 230°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	10.50	7.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



Vue des Azimuts

Azimut 70°



Azimut 230°

